



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

papier et carton

Question au Gouvernement n° 3513

Texte de la question

ENTREPRISE M-REAL

M. le président. La parole est à M. François Loncle, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. François Loncle. Monsieur le Premier ministre, l'industrie française, malgré le plaidoyer quelque peu laborieux de son ministre, est décidément à la peine !

Le groupe finlandais M-Real possède deux usines, l'une de pâte à papier et l'autre de fabrication de papier, situées à Alizay, dans la vallée de la Seine. Ce site industriel vital pour l'axe Seine, l'un des projets du Grand Paris, est menacé de fermeture.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. À cause des 35 heures !

M. François Loncle. Les salariés de l'entreprise, les syndicats, les élus du territoire se battent, depuis des mois, pour sauver ce qui était jusqu'ici un fleuron de l'économie régionale. Les pouvoirs publics sont intervenus, notamment Mme la préfète et M. le commissaire à l'industrialisation.

Mais le groupe finlandais agit avec une absence totale de transparence. À la veille d'une décision grave - fermeture ou maintien -, deux groupes industriels, un français et un thaïlandais, et un groupe financier allemand, ont manifesté leur intérêt pour une reprise du site.

Monsieur le Premier ministre, il est urgent que le Gouvernement mette tout en oeuvre pour éviter la fermeture,...

M. Dominique Dord. Arrêtez les 35 heures !

M. François Loncle. ...faciliter et organiser la reprise, utiliser plus largement le fonds stratégique d'investissement et aider à la diversification du site, comme s'y est engagée la région Haute-Normandie. Ce sont 400 emplois, et 500 autres en aval de l'entreprise, qui sont menacés, mais les salariés espèrent encore.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député, on peut être raisonnablement optimiste sur l'avenir de ce site qui nous a beaucoup mobilisés depuis de nombreux mois.

Vous avez bien voulu souligner l'action de Mme la préfète, qui réunit tous les quinze jours toutes les parties prenantes pour suivre l'évolution du dossier au jour le jour.

Nous avons saisi l'Agence française des investissements internationaux. Je crois qu'on peut considérer comme une bonne nouvelle ce que vous avez suggéré il y a un instant, à savoir que les offres qui ont été déposées sont en cours d'examen. Pour autant qu'on puisse le savoir, il semble que plusieurs soient sérieuses.

Avec mon collègue Bruno Le Maire qui, lui aussi, est très impliqué sur ce dossier, nous sommes en contact avec les dirigeants de M-Real. Je vois mal comment ce groupe pourrait porter la responsabilité de la fermeture du site en refusant une offre. Vous le savez, nous n'avons pas manqué de mettre ce groupe face à ses responsabilités. C'est pourquoi je vous disais à l'instant être raisonnablement optimiste.

Par ailleurs, avec Nathalie Kosciusko-Morizet et Bruno Le Maire, nous sommes mobilisés pour que se consolide la filière française du papier recyclé. Cela passe par la mobilisation de tous les acteurs, les collectivités locales, les collecteurs et les papetiers. Les repreneurs potentiels de cette usine savent quelle est notre action pour consolider cette filière, ce qui peut influencer favorablement sur leur décision.

Vous le voyez, nous sommes mobilisés, à la fois pour l'avenir de ce site et pour la consolidation de la filière du

recyclage. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3513

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2011